



## RÈGLEMENTS D'HIVER

Les visiteurs doivent quitter le parc avant 16h30.

Il est strictement interdit de faire des feux.

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps.

### COVID-19

Obligation de respecter les règles sanitaires émises par les autorités de la santé publique.



## POUR UNE BALADE SÉCURITAIRE...

Prudence! Les sentiers ne sont pas patrouillés.

Partez tôt pour revenir à la clarté.

Apportez la carte des sentiers et consultez-la souvent.

Ne partez jamais seul.

Avertissez quelqu'un de votre sortie.

Utilisez seulement les sentiers balisés par le parc.

Ne vous aventurez pas sur les berges de la rivière.

## EN CAS D'URGENCE COMPOSER LE 911

## SENTIERS D'HIVER

### SECTEUR MURPHY

**Le Buis** Durée : entre 1h15 et 1h30  
Aller-retour : 2,5 km

**Le Lièvre/Le Portage**  
Durée : entre 1h30 et 1h45  
Boucle : 3,3 km

### SECTEUR BARRAGE

**La Marmite** Durée : entre 50 min et 1h  
Aller-retour : 1,2 km

**Le Doré/Le Portage/Le Corbeau**  
Durée : entre 1h et 1h15  
Boucle : 2,3 km

**La Grande Chute/Le Buis**  
Durée : entre 2h et 2h15  
Aller-retour : 5,7 km

## LÉGENDE

	Accueil et administration		Ligne haute tension
	Stationnement		Barrage hydroélectrique
	Toilettes		Bâtiment historique
	Abri de pique-nique		Marmite
	Belvédère		Chutes et rapides
	Intersection de sentier		Pont
			Chemin d'accès

### Sentiers

**Sentiers d'hiver balisés**  
Pictogramme de raquettes

**Sentiers existants non balisés**  
non recommandés

